



Procédure d'introduction d'un étranger (CDI Français)

Par **azrtui**, le **15/05/2016** à **13:59**

Bonjour;

Ma situation est la suivante:

Une première entreprise a lancé ma procédure d'introduction, ils m'ont déjà informé que prochainement, je reçois mon dossier à l'Ofii de Tunis (Ils ont eu l'accord de la direct). Entre temps, j'ai trouvé une offre beaucoup plus intéressante, et ils vont lancer prochainement la procédure d'introduction. Normalement, je contacte la première entreprise, et je leur demande d'annuler la procédure. J'ai peur avoir des problèmes à la direct et il refuse mon dossier, s'il reçoit un 2ème dossier à mon nom. A l'Ofii du Tunis également si le dossier est validé par la direct ?!

Merci pour vos réponses.
Cordialement.

Par **Sarra_1**, le **20/07/2018** à **00:42**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que toi. Est-ce que tu peux me dire comment t'es procédé ?

Merci :)